

■ LACHAPELLE-SOUS-GERBEROY À LACHAPELLE SOUS GERBEROY ON SÈME LA VIE



La population va semer les graines de la vie dans le village de Lachapelle sous Gerberoy (Photo L'Éclaireur La Dépêche)

À l'occasion de la journée mondiale de la biodiversité, la municipalité du village organise une distribution de graines en partenariat avec Agir pour l'Environnement. La population était invitée à se rendre sur la place du village où Hélène Le Maux, initiatrice de la journée les attendait.

Le but de cette initiative municipale est de fleurir de petits espaces individuels avec des semences spécialement sélectionnées pour nourrir les insectes pollinisateurs et d'inciter les participants à créer des

zones naturelles préservées de toute intervention humaine, « Et nous allons fleurir aussi les talus de Lachapelle sous Gerberoy et ainsi joindre l'utile à l'agréable » explique le maire, Bruno Ronseaux.

Isabelle Prévost et Jean-Pierre Jennequin habitants du village saluent l'initiative : « C'est très bien, cela va le bon sens de fleurir le bourg. Ça ne peut être que bénéfique. Il y a longtemps que l'on aurait dû agir et en plus cette idée n'est pas contraignante. Nous devons prendre de nouvelles habitudes ».

« Un geste ludique et un acte de résistance »

Hélène Le Maux soulignait l'importance de l'action : « Alors que la quantité d'insectes a diminué de 75 % en moins de 30 ans, la création de zones de fleurissements est tout à la fois un geste ludique et un acte de résis-

tance face à l'écocide en cours ».

Bruno Ronseaux profitait de cette journée pour inaugurer, avec beaucoup d'humour, un hôtel un peu particulier sur la place du village « C'est un hôtel à insectes, construit à partir de matériaux de récupération par le premier adjoint Christian Merlin et installé par l'agent communal Mathieu Dobigny ». Lachapelle sous Gerberoy s'inscrit ainsi dans l'action de sensibilisation à la préservation active de la biodiversité.

■ Vite dit

■ SONGEONS

Messes. (port du masque obligatoire et respect des distanciations).

Permanence Café SEP 60. L'association CAFE SEP 60 effectue une permanence à la maison du conseil départemental, 2 rue de la gare, lundi 14 juin de 14 h à 17 h. Le but de notre association est de venir en aide aux personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Nous vous conseillons de nous contacter pour fixer un rdv afin de pouvoir respecter au mieux les normes sanitaires en vigueur. Rens. 06 41 87 94 05 ou par mail à cafesep60@gmail.com.

Mairie. Le secrétariat de la mairie est ouvert du mardi au vendredi de 14 h à 17 h, les 1^{er}, 3^e et 5^e samedis de 9 h à 12 h.

Médiathèque. Réouverture de la médiathèque, prêt et retour des livres et documents sous condition de respect de règles sanitaires. Rens. 04 44 82 64 31.

Marchés. Marchés sous la halle les jeudis et dimanches de 9 h à 13 h.

COMMUNIQUÉS.

Rappel des règles

Pour des raisons techniques, tous les communiqués gratuits des rubriques locales, loisirs et sports doivent impérativement être envoyés et composés par mail à :

eclaireur-depeche@publihebdos.fr. Les communiqués en format papier et les manuscrits ne seront plus publiés.

Par ailleurs, ces communiqués doivent être envoyés à la rédaction avant le lundi à 10 h dernier délai, pour une parution le mardi suivant en fonction de la place disponible.

Merci de votre compréhension.

La rédaction